



## **GUIDE D'INNOVATION PRODUCTION DE VOLAILLE DE BONNE QUALITE**

**Gérard S. O. DOSSOU-GBETE,**  
*Expert Volaille projet CIVA- BENIN*  
*Juillet 2017*

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1	Dispositions pratiques - en général .....	4
1.2	Contraintes à lever .....	4
1.2.1	Les contraintes pathologiques .....	4
1.2.2	L'habitat.....	4
1.2.3	L'hygiène .....	4
1.2.4	L'alimentation.....	4
1.2.5	La race .....	5
<b>2</b>	<b>Opérations.....</b>	<b>6</b>
2.1	Pour le choix d'un site, il faut prendre en considération : .....	6
2.2	L'habitat .....	6
2.2.1	L'amélioration de l'habitat .....	6
2.3	Hygiène.....	9
2.4	Alimentation .....	9
2.4.1	L'amélioration de l'alimentation .....	9
2.4.2	Abreuvement .....	10
2.4.3	Préparation de l'aliment complémentaire .....	10
2.5	Santé.....	11
2.5.1	La prophylaxie médicale et les soins vétérinaires .....	12
2.5.2	La prophylaxie sanitaire .....	13
2.5.3	Prophylaxie médicale.....	13
2.5.4	Calendrier minimum de prophylaxie des poulets locaux.....	14
2.6	Commercialisation .....	17
2.6.1	Planification de la production avicole .....	18

## 1 Introduction



L'élevage de la volaille traditionnelle revêt une importance sur le plan social et, dans une moindre mesure, sur celui de l'économie familiale. La volaille constitue l'animal type pour les sacrifices, les cérémonies, les fêtes ou l'accueil d'importants étrangers. Elle contribue tant soit peu à l'amélioration qualitative des repas quotidiens en rapport avec les protéines animales.

La volaille constitue également une épargne sur pied qui permet à la famille de faire face à des besoins urgents et immédiats d'argent, et même, de satisfaire aux cinq besoins fondamentaux de la famille (se soigner, se loger, se vêtir, s'instruire et se nourrir). Mais cet élevage est sujet à de nombreuses contraintes au premier rang desquels nous pouvons citer les épizooties dont principalement la Pseudo-peste aviaire qui constitue un fléau qui peut décimer entièrement le cheptel. En outre, les prédateurs prélèvent des quantités non négligeables dans le cheptel et enfin, les conditions d'élevage, d'alimentation et d'abreuvement, qui sont précaires, déterminent une faible productivité.

Cette situation n'est cependant pas sans remèdes, et on est en droit d'espérer qu'une action d'encadrement de cet élevage apporterait une amélioration certaine, si tant est qu'elle prend en compte aussi bien les aspects sanitaires que zootechniques. C'est à cet effet que cette stratégie d'amélioration de l'élevage de volailles traditionnelles a été initiée. Elle a pour but de tester différents aspects de l'amélioration de cet élevage relatifs à : la mise en place d'un programme de prophylaxie à la fois économique et efficace, l'application des mesures d'hygiène, l'amélioration de l'habitat et les conditions d'alimentation et d'abreuvement.

Ces volailles de races locales ont un poids vif moyen de 1,5 kg à l'âge adulte. La poule locale est une bonne couveuse. Elle pond environ 90 œufs par an qu'elle couve. Le taux d'éclosion variable suivant la saison est en moyenne de 80% permettant l'éclosion de 16 à 17 poussins par bande. Les œufs des poules sont presque exclusivement gardés pour la couvaison et peu vendus sur les marchés. L'autoconsommation est nulle dans ce sens. Dans le cadre des bonnes pratiques à adopter, des interventions seront proposées au niveau de l'habitat, de l'alimentation, de la santé et de la génétique (introduction de

générateur mâle de race améliorée) pour accroître la productivité des poulets locaux en passant du système traditionnel de production au système amélioré.

## **1.1 Dispositions pratiques - en général**

Les dispositions pratiques à prendre pour réussir un cycle de production de poulets locaux sont :

- Disposer d'un poulailler répondant aux normes et du matériel d'élevage
- Disposer de poulets/poussins en bonne santé
- Assurer une alimentation complémentaire en quantité et en qualité des oiseaux ainsi qu'un approvisionnement en eau potable
- Assurer une bonne santé des oiseaux en appliquant un programme minimum de vaccination sans oublier les déparasitages internes et externes
- Améliorer le format des produits par l'introduction dans le cheptel d'un coq générateur de race améliorée
- Améliorer les circuits de commercialisation
- Assurer une disponibilité permanente des formateurs et apprenants

## **1.2 Contraintes à lever**

Les contraintes qui entravent le développement de l'aviculture villageoise sont de plusieurs ordres. Par ordre décroissant, il s'agit de:

### **1.2.1 Les contraintes pathologiques**

Au premier rang de ces contraintes, nous pouvons citer la maladie de Newcastle ou Pseudo-peste aviaire (90% de mortalité en 2 ou 3 jours). La variole aviaire, quoique moins meurtrière, est néanmoins fréquente et cause des pertes économiques non négligeables.

### **1.2.2 L'habitat**

De type traditionnel, il présente des inconvénients majeurs (exiguïté, manque d'aération, difficulté d'accès pour le nettoyage).

### **1.2.3 L'hygiène**

Elle apparaît défectueuse en ce qui concerne l'habitat, les mangeoires et abreuvoirs.

### **1.2.4 L'alimentation**

Elle reste précaire malgré les efforts de certains éleveurs.

### **1.2.5 La race**

Les races africaines sont légères, peu précoces, et peu productives. Aucune sélection n'est opérée par les paysans en vue d'améliorer le format des animaux ou les taux de ponte des poules.

## 2 Opérations

### 2.1 Pour le choix d'un site, il faut prendre en considération :

- le site doit être accessible en toutes saisons de l'année
- une place sombre et sèche sur un sol plat pour garder le sol sec durant toute la saison des pluies
  - le sol doit être bien drainé et le terrain ne doit pas être inondé pendant la saison des pluies
- des arbres et des buissons près de l'habitat sont bénéfiques car ils fournissent de l'ombre
- il est important d'avoir le poulailler près de la maison pour des raisons de sécurité
- l'orientation du poulailler doit prendre en considération
  - le mouvement du soleil et les vents dominants, ce qui permet à l'habitat d'être naturellement ventilé ou ombragé à certains moments de la journée
  - dans un habitat rectangulaire, les deux côtés les plus courts doivent être situés Est et Ouest; ceci assurera que seulement les murs courts seront face au chaud soleil du matin et encore plus chaud soleil de l'après-midi
- si c'est possible choisissez un site où les poules sont capables de trouver l'alimentation eux même

### 2.2 L'habitat

Le plus souvent, l'éleveur procure à ses volailles des lieux pour les mettre à l'abri des intempéries et les protéger des prédateurs, soit des constructions sommaires, soit des endroits quelconques dans la concession.

Le poulailler des élevages villageois est très varié par la forme et par les matériaux utilisés. Le type de poulailler fréquemment rencontré dans les villages est le poulailler case, construit sur le modèle des cases d'habitations mais plus petits dans ce cas.

Les portes d'entrées sont très petites et ne permettent le nettoyage que par un enfant et ceci une ou deux fois par an. Les fientes retirées peuvent servir de fumier pour les champs de case.

Un type d'habitat sera proposé pour abriter les poulets et favoriser la ponte et la collecte quotidienne des œufs pondus. Dans cet habitat, il y sera disposé tout le matériel d'élevage nécessaire à savoir : pondoires, mangeoires, abreuvoirs et perchoirs.

#### 2.2.1 L'amélioration de l'habitat

Un habitat digne du nom, servant de poulailler dortoir est prévu pour protéger les oiseaux contre les intempéries et les prédateurs de toutes sortes. Un plan de construction est proposé. Il comportera une porte grillagée et des fenêtres pour l'aération, un sol bien damé qui va être protégé par une litière.

### 2.2.1.1 Points d'intervention pour l'amélioration



#### Amélioration du poulailler traditionnel:

- Prévoir deux ouvertures opposées, suffisamment larges et pourvues de grillage
- Une porte grillagée
- La charge maximale doit être de 10 poules avec leurs poussins au m<sup>2</sup>
- Disposer des mangeoires et abreuvoirs ainsi que des perchoirs et pondoirs
- Disposer le bac devant servir à prendre les bains de poussière

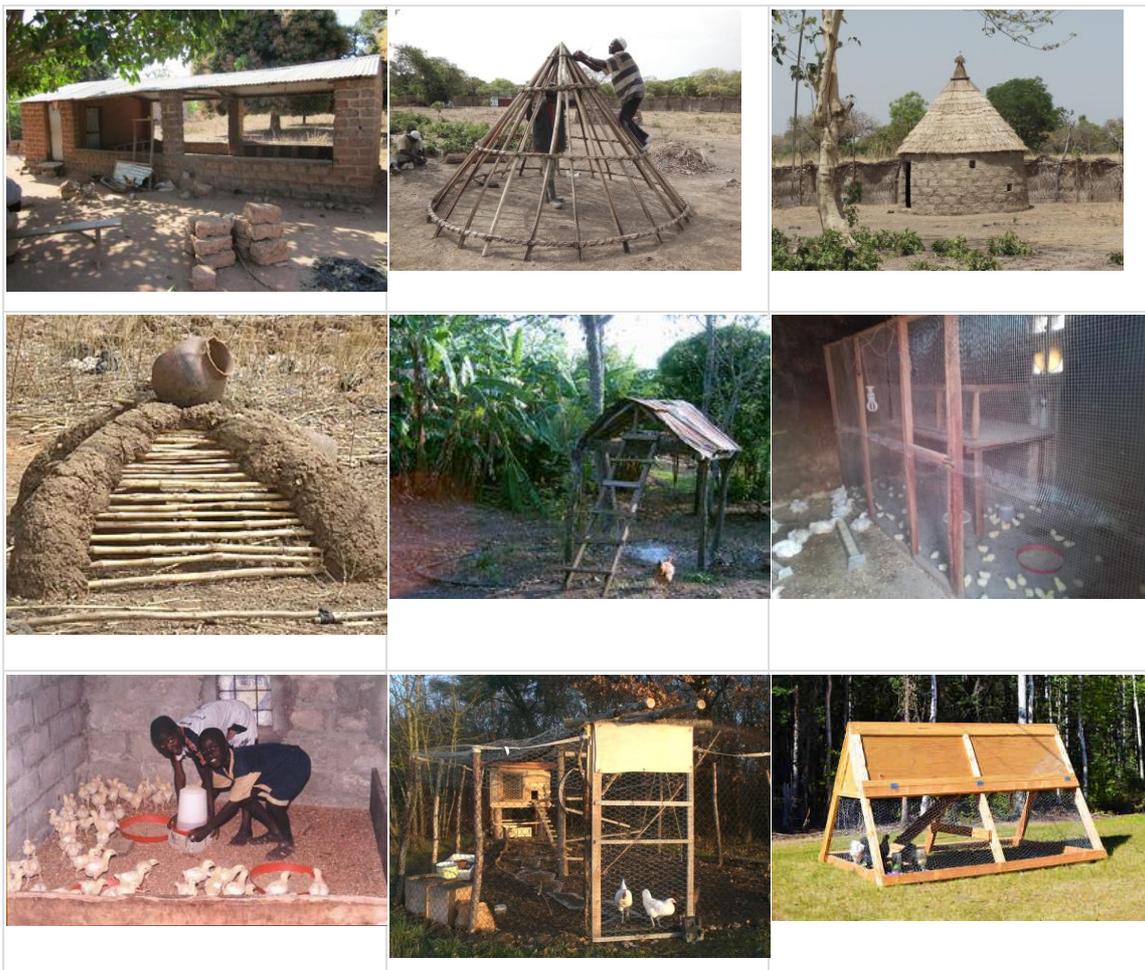
#### 2.2.1.2 Normes à respecter pour la construction d'un poulailler

- **Densité d'occupation** : 10 poulets par m<sup>2</sup> ou 5 à 8 poules avec poussins par m<sup>2</sup> ? en considération les espaces occupés par les abreuvoirs, mangeoires, perchoirs et pondoirs
- **Choix du site d'implantation du poulailler** : faire le choix d'un terrain accessible en toutes saisons de l'année, non inondable et bien drainé
- **Aménagements intérieurs et extérieurs** : procéder au débroussaillage et au désherbage des alentours du poulailler et prévoir une source d'eau (forage d'un puits ou adduction d'eau de la SONEB)
- **Orientation du bâtiment** : la construction du bâtiment doit répondre à certains critères qui permettent d'éviter l'entrée des eaux de pluie dans ce dernier. Pour ce faire, orienter la largeur face aux vents dominants et du côté d'où viennent habituellement les pluies
- **Lutte contre l'humidité** :
  - il faut à tout prix éviter l'humidité dans un poulailler car cette situation contribue à la prolifération des germes parasites, ennemis des élevages avicoles
  - Elle doit donc être combattue advenne que pourra et pour ce faire :
- Prévoir une toiture étanche avec des auvents qui débordent largement les limites du bâtiment
- Disposer au niveau des différentes ouvertures des rideaux, en plastique ou en sac de jute, amovibles qui pourront être déroulés en périodes d'averses ou de grands vents
- Prévoir un plancher du poulailler assez surélevé et le mettre au-dessus du niveau du sol pour éviter que les eaux de pluie n'y entrent
- **Aération du poulailler** : les fenêtres et la porte prévues doivent permettre une aération parfaite du bâtiment pour assurer et maintenir une excellente santé des

oiseaux. Ces ouvertures assurent un échange entre l'extérieur et l'intérieur en permettant une évacuation correcte d'abord du gaz carbonique issu de la respiration, ensuite du méthane provenant des fientes et enfin la diminution de l'humidité

- **L'hygiène** : pour faciliter et assurer une bonne hygiène des lieux, le sol du poulailler devrait être damé ou cimenté et couvert d'une litière d'une épaisseur de 10 à 15 cm faites de coques d'arachide, de paille hachée ou de copeaux de bois, et les murs crépis. Tous les deux mois la litière devra être remplacée et le poulailler nettoyé à fond avant d'y remettre une nouvelle couche
- **Équipements** :
  - Prévoir deux perchoirs de 2 m chacun
  - Dix pondoirs représentant des niches réalisées avec des parpaings et recouverts de planche ou des paniers
  - Un ou plusieurs abreuvoirs (1 abreuvoir syphoïde de 2 litres pour 50 poussins et des canaris devant servir d'abreuvoirs pour les adultes)

### 2.2.1.3 Les exemples des poulaillers traditionnels



## 2.3 Hygiène

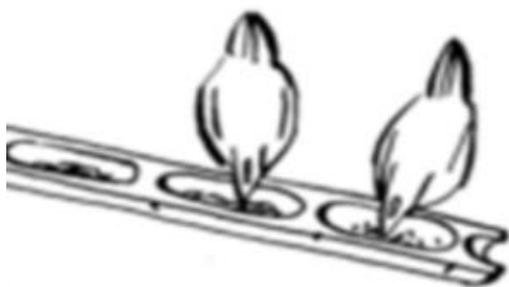


- Nettoyer quotidiennement les poulaillers et les désinfecter au crésyl 3 fois par an
- Nettoyer et désinfecter quotidiennement les abreuvoirs, mangeoires et perchoirs
- Renouveler la litière tous les trois mois

## 2.4 Alimentation

### 2.4.1 L'amélioration de l'alimentation

Une alimentation complémentaire est mise au point pour accroître les productions des oiseaux qui auparavant ne recevaient que des restes de cuisine et quelques grains qui leur sont servis de façon sporadique. Cette alimentation permet de couvrir les besoins protéiniques (apport de drêche de brasserie, d'asticots, de termites, etc.), les besoins en minéraux (coquilles d'escargots, d'huîtres et d'œufs, poudre d'os) et ceux en vitamines (Amin total, Alfacéryl).



- L'alimentation de base est la nourriture glanée dans la brousse et autour des cases : grains, insectes, verdure, etc.
- L'alimentation supplémentaire est composée d'une ration formulée et distribuée aux oiseaux deux fois dans la journée :
  - Minéraux (P/Ca) : coquilles broyées et os calcinés
  - Termites
  - Asticots
  - Verdure

NB : Lors des périodes de semis, augmenter la distribution d'aliment (son, drèches, grains, etc.)

## 2.4.2 Abreuvement



- Mettre à la disposition des oiseaux de l'eau fraîche et propre en permanence dans les abreuvoirs ;
- Augmenter les points d'abreuvement

## 2.4.3 Préparation de l'aliment complémentaire

L'alimentation constitue le troisième facteur limitant au développement de l'aviculture traditionnelle après les principaux facteurs qui sont l'habitat et l'état sanitaire. Cette alimentation est quantitativement et qualitativement insuffisante, ce qui se traduit par des animaux carencés, fragiles à toutes maladies infectieuses.

C'est l'un des aspects sur lequel il faut apporter une innovation dans la pratique de la procédure de gestion améliorée de la production des poulets locaux. Elle consiste à donner aux oiseaux une alimentation équilibrée en supplément du picorage libre et assure une bonne ration quotidienne à chaque poule.

L'alimentation est essentielle pour l'augmentation de la production de viande et d'œufs chez la volaille. Le manque de nourriture et d'eau va réduire la résistance des oiseaux aux parasites et aux maladies, et petit à petit la mortalité du troupeau va augmenter. La production d'œufs et la croissance des oiseaux seront limités selon l'accès à la nourriture et leur potentiel génétique.

Une bonne alimentation doit comprendre les différents types d'éléments (énergétiques, protéinique, minéraux et vitaminés).

Pour offrir aux poulets des aliments de bonne qualité des formules alimentaires basées sur des ingrédients locaux ont été mises au point pour la composition des aliments.

**Tableau 1 : Composition d'une ration simple pour compléter les poussins locaux de 0 à 8 semaines**

Ingrédients	Quantité
Sorgho broyé/ grains de mil ou de maïs	1 boîte de conserve (1kg d'une boîte de tomate)
Son de blé, de sorgho ou de mil	1 boîte de conserve (1 kg d'une boîte de tomate)
Tourteau d'arachide ou de sésame	2 boîtes d'allumettes

Ingrédients	Quantité
Coquille de mer, d'escargot ou farine d'os/mélangé au sel	1 boîte d'allumettes (1 de sel et 13 de farine d'os)
Farine de poisson ou de sang	2 boîtes d'allumettes
Poudre de feuilles de <i>Moringa oleifera</i> ou de <i>Leucaena leucocephala</i>	2 boîtes d'allumettes

**Tableau 2 : Exemple de la composition de 1 kg de mélange alimentaire des poulets locaux à différents âges**

Ingrédients	Céréales: son de mil, son de sorgho, son de riz (g)	Tourteau d'arachide, de soja ou de sésame (g)	Viande, sang ou farine de poisson (g)	Manioc ou autres tubercules (g)	Total (g)
<b>Âges</b>					
0 – 8 semaines	700	200	100	-	1000
9 – 20 semaines	650	150	50	150	1000
> 20 semaines	650	100	100	200	1000

**Tableau 3 : Quantités d'aliment données à la volaille locale à divers âges**

Âges (semaines)	Quantités approximatives données à chaque oiseau par jour (g)
1 semaine	10-15 g
2 semaines	15 – 20 g
3 semaines	21 – 30 g
4 – 6 semaines	30 – 40 g
8 semaines	30 – 40 g
16 – 27 semaines/jeunes adultes	30 – 50 g
28 semaines/adultes	30 – 50 g

## 2.5 Santé

Le premier et le plus important frein au développement de l'aviculture villageoise reste l'état sanitaire. Les maladies aviaires rencontrées au Bénin sont nombreuses surtout les maladies parasitaires et infectieuses sont les plus importantes.

Les maladies parasitaires tant internes qu'externes ont un effet sur la croissance et la production des volailles. Cette infestation parasitaire demeure un problème en élevage traditionnel.

Malgré la diversité et la fréquence des parasites, les volailles locales semblent bien les supporter. Les maladies infectieuses virales (la maladie de Newcastle ou Pseudopeste aviaire et la variole aviaire), parasitaires (coccidioses aviaires, parasitoses internes et externes) et bactériennes (Typhose) déciment chaque année des basses-cours entières et intéressent l'élevage permanent c'est-à-dire celui des poulets.

Pour rompre alors avec ces pratiques, le système de pratique améliorée a conçu un programme minimum de vaccination associé à des déparasitages internes et externes et autres traitements pour protéger les poulets des maladies citées plus haut. Le programme de vaccination portera sur :

- Maladie de Newcastle : à partir de deux semaines d'âge et deux à trois fois par an
- Variole aviaire : deux fois par an
- Coccidioses aviaires : premier fléau parasitaire de la volaille du fait que son impact économique est mondial. Distribuer des anticoccidiens dans l'aliment ou dans l'eau de boisson des oiseaux
- Vers intestinaux : déparasitage tous les trois mois
- Parasitoses externes : prévoir un coin où il sera disposé un mélange de cendre et de poudre de soufre où les poulets viendraient prendre leur bain de poussière

## **2.5.1 La prophylaxie médicale et les soins vétérinaires**

Les pontes sont observées tout au long de l'année, avec pour corollaire des éclosions toute l'année également. A cet effet, un programme de prophylaxie médicale ainsi que des soins vétérinaires à la fois efficace et rationnel est conçu. Ce programme mis en place prévoit :

### **2.5.1.1 La vaccination contre la maladie de Newcastle et la variole aviaire**

- Ce programme de vaccination se décompose comme suit :
  - Un passage toutes les 3 semaines qui permettrait de vacciner les poussins âgés de 1 jour à 3 semaines pour une primo-vaccination et ceux de 2<sup>ème</sup> âge compris entre 3 et 6 semaines pour une vaccination de rappel
  - Les oiseaux adultes quant à eux seront vaccinés tous les 3 mois au cours des mois de janvier, avril, juillet et octobre
  - La vaccination contre la variole se fera tous les 6 mois (janvier et juillet)

### **2.5.1.2 Le déparasitage interne**

- Il prendra en compte tous les sujets adultes ainsi que tous les poussins âgés de plus de 6 semaines, et se fera à la fréquence d'un passage tous les 3 mois

### **2.5.1.3 Le déparasitage externe**

- Ce traitement consistera à mettre à la disposition des oiseaux un bac leur permettant de prendre leur « bain de poussière »

#### 2.5.1.4 Les traitements vétérinaires

- Il comporte des traitements curatifs ayant pour but essentiel de juguler toutes les pathologies ayant une allure épizootique

#### 2.5.2 La prophylaxie sanitaire

Elle consiste à mettre en place des mesures classiques comprenant :

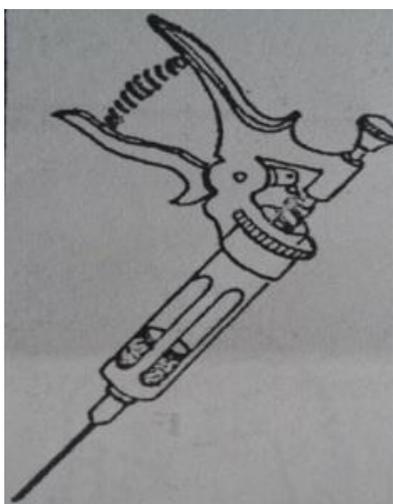
- L'hygiène du poulailler ainsi que celle des abreuvoirs et mangeoires
- L'isolement des oiseaux malades pour permettre au vétérinaire d'intervenir afin de procéder au diagnostic pour identifier les causes de la maladie et procéder aux traitements adéquats
- Dans les cas isolés d'oiseaux malades, procéder à leur abattage systématique compte tenu du fait que le diagnostic est souvent difficile, le coût du traitement élevé et il pourrait avoir des risques de contagion des autres oiseaux sains, etc.
- Pratiquer la quarantaine pour toute volaille nouvellement acquise et qui doit être introduite dans le cheptel



- Respecter une hygiène stricte comme décrit au partie "Hygiène"
- Abattre tout animal malade et représentant un cas isolé mais prévenir le vétérinaire dans les cas répétés de mortalité
- Tout oiseau nouvellement acquis doit être soumis à la quarantaine (isolement)

**Ne jamais vacciner les oiseaux malades.**

#### 2.5.3 Prophylaxie médicale



### 2.5.3.1 Vaccinations

- **Maladie de Newcastle ou Pseudo-peste aviaire :**
  - Il sera procédé à une vaccination générale (sauf les poussins âgés de moins d'une semaine) tous les 4 mois
- **Les jeunes seront vaccinés avec la souche HB1 et les adultes avec la souche La Sota**
  - Pratiquer une vaccination des jeunes 2 mois après chaque vaccination générale avec la souche HB1
  - La voie d'administration de vaccination à utiliser est la voie sous-cutanée pour les jeunes et la voie intramusculaire pour les adultes
- **La variole aviaire**
  - Procéder à une vaccination générale (sauf les poules-mères) tous les 6 mois
  - La voie de vaccination est par transfixion dans le pli de l'aile

**NB :** Ne pas administrer en même temps le vaccin contre la maladie de Newcastle et celui de la variole. Observer un délai de 15 jours au moins entre les deux séances de vaccinations.

### 2.5.3.2 Déparasitages externes

- Procéder à la désinfection des poulaillers
  - Faire usage d'une solution de crésyl à 3% puis désinfecter 3 fois par an
- Prévoir des bacs pour les bains de poussière des oiseaux
  - Disposer à l'intérieur du poulailler et dans un bac un mélange composé de : sable + cendres de cuisine + Carbalap

### 2.5.3.3 Produits anti-stress

- Utiliser un produit qui une combinaison d'antibiotique et de vitamines solubles

### 2.5.4 Calendrier minimum de prophylaxie des poulets locaux

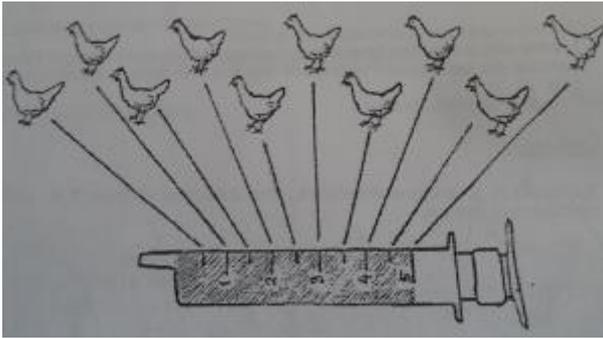
TRAITEMENTS À APPLIQUER	MOIS											
	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	De
<b>Maladie de Newcastle</b> 	Poule / poussin		Poussin		Poule / poussin		Poussin		Poule / poussin		Poussin	
<b>Variole aviaire</b>				Poule / poussin						Poule / poussin		

TRAITEMENTS À APPLIQUER	MOIS											
												
<b>Traitements anti-stress (vitamines + antibiotiques)</b>  Pendant 3 jours à compter de la vaccination	Ajouter		Ajouter	Ajouter	Ajouter		Ajouter		Ajouter	Ajouter	Ajouter	
<b>Déparasitage externe</b> (Bac de bain de poussière) 	Traitement				Traitement				Traitement			
<b>Déparasitage externe</b> (désinfection des poulaillers) 	Traitement				Traitement				Traitement			

### 2.5.4.1 Lecture de la seringue

Il y a des graduations sur le corps de la seringue. On peut lire les chiffres 1, 2, 3, 4 et 5 pour les traits gras. Entre deux traits gras, il y a un trait fin. Ces traits sont des repères permettant de connaître le nombre de doses de vaccins contenues dans la seringue. L'intervalle entre un trait gras et un trait fin ou vice versa correspond à 0,5 ml : c'est la dose d'ITA NEW pour les poulets, pigeons, pintades. Chaque flacon contient 100 doses de vaccin. L'intervalle entre deux traits gras correspond à la dose de 1 ml pour les gros dindons.

- Il ne sert à rien d'en mettre plus, c'est du gaspillage ;
- En mettant moins, le vaccin sera trop faible pour protéger l'oiseau vacciné ;
- Pour les poussins d'une semaine, il faut leur administrer la moitié d'une dose.

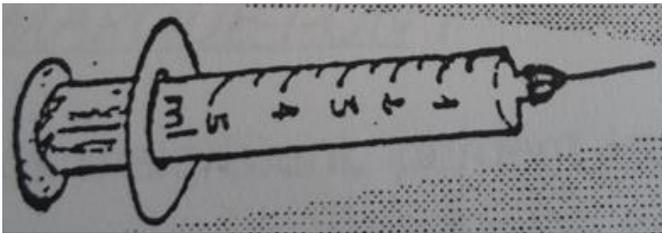


*Comment lire les doses de vaccin à administrer*

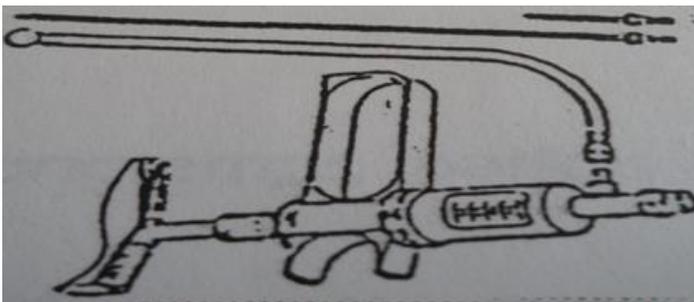
#### **2.5.4.1.1 Vaccination contre la maladie de Newcastle**

Celle-ci se fait tous les quatre mois, peu importe également le mois de démarrage de l'opération. L'essentiel est de respecter le délai de quatre mois entre chaque séance de vaccination. Si démarrée en juillet, le rappel se fera en Novembre, ensuite en Mars et enfin en juillet à nouveau.

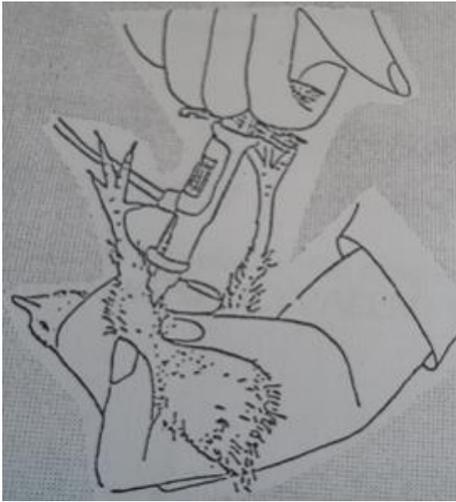
- Poussins 1<sup>er</sup> âge (poussins âgés de 1 jour à 3 semaines) pour la primo-vaccination toutes les 3 semaines ;
- Poussins 2<sup>ème</sup> âge (âgés de 3 à 6 semaines) pour la vaccination de rappel ;
- Poules adultes elles sont vaccinées tous les trois quatre (janvier ; Mai et Septembre).



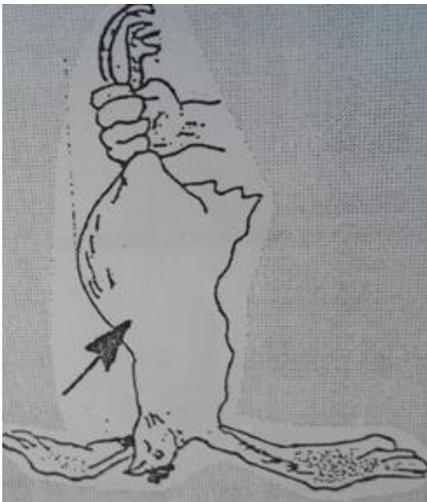
*Pour les petits lots de poulets, utiliser une seringue de 1 ou 5 cc*



*Pour les grands lots d'oiseaux, utiliser une seringue pistolet spécial*



*Site d'injection chez les poussins (dans la cuisse)*



(a)



(b)

*Site d'injection chez les adultes (dans le bréchet)*

#### **2.5.4.1.2 Vaccination contre la variole**

Elle se fait par transfixion dans le pli de l'aile tous les six mois. Peu importe le mois où elle démarre. Si la première est faite en juillet, la prochaine devra suivre en janvier, puis ensuite encore en juillet, et ça continuera de cette sorte.

## **2.6 Commercialisation**

Les conditions de transport des volailles sont toujours très pénibles depuis le lieu de collecte jusqu'aux consommateurs et seraient responsables de pertes assez lourdes, quoique difficilement chiffrables et sans doute variables selon les époques de l'année. Les collecteurs à bicyclettes ou à vélomoteurs attachent les sujets par les pattes, en grand nombre à leur guidon ou entassées dans des cages et parcourent des distances de 30 à 100 km avec la volaille soumise à l'action du soleil, de la pluie, du choc et du vent en fonction des saisons.

Les volailles sont aussi entassées dans des cages sur le toit des automobiles ou des camions pour de longs voyages au cours desquels elles ne sont ni alimentées ni

abreuvées. Ces conditions de transport entraînent des mortalités importantes par manque d'air mais aussi parfois à l'effet des stress. Ces pertes, lorsqu'elles augmentent contribuent à hausser les prix de vente au consommateur.

Les conditions de stockage sont également rudimentaires. Les marchés à volailles de brousse ou de ville ne sont jamais équipés de parquets de repos avec mangeoires et abreuvoirs. Il faut signaler également que les cages de stockage ne sont jamais désinfectées ni nettoyées, ce qui constitue un milieu malsain pour les différentes espèces et favorise une propagation de certaines maladies.

Les produits avicoles continuent à être onéreux dans la plupart des pays en développement, spécialement en Afrique. Le système de commercialisation est habituellement informel et pauvrement organisé. Les consommateurs préfèrent généralement œufs et viande de volaille provenant de troupeaux indigènes, plutôt que les produits des animaux issus des fermes commerciales.

L'existence d'un marché local pouvant offrir de bonnes opportunités de vente et des facilités de transport appropriées sont des préalables essentiels au développement de l'aviculture familiale. Comme la plupart des consommateurs possédant un pouvoir d'achat suffisant habitent en ville, l'intensification de l'aviculture sera d'abord initiée en régions péri-urbaines ou, du moins, dans des zones possédant une bonne infrastructure routière.

Les vendeurs et colporteurs traditionnels qui acheminent œufs et volailles dans les villages, facilitent la commercialisation des produits avicoles familiaux dans la majorité des pays en développement. De telles structures traditionnelles sont bien souvent négligées, court-circuitées ou critiquées. Il existe, dans certains pays, une tendance regrettable à utiliser les services de vulgarisation gouvernementaux pour la commercialisation des produits de l'aviculture familiale. Ceci devrait être découragé car cette option n'est pas durable.

## **2.6.1 Planification de la production avicole**

Pour un meilleur développement de l'aviculture et une amélioration de la commercialisation, des propositions s'avèrent indispensables. Il s'agit notamment:

- d'améliorer la production et
- d'améliorer le système de commercialisation traditionnel.

### **2.6.1.1 Amélioration de la production**

Cette action repose sur deux facteurs, qui contribueront à réduire les pertes et à augmenter l'effectif du cheptel, que sont:

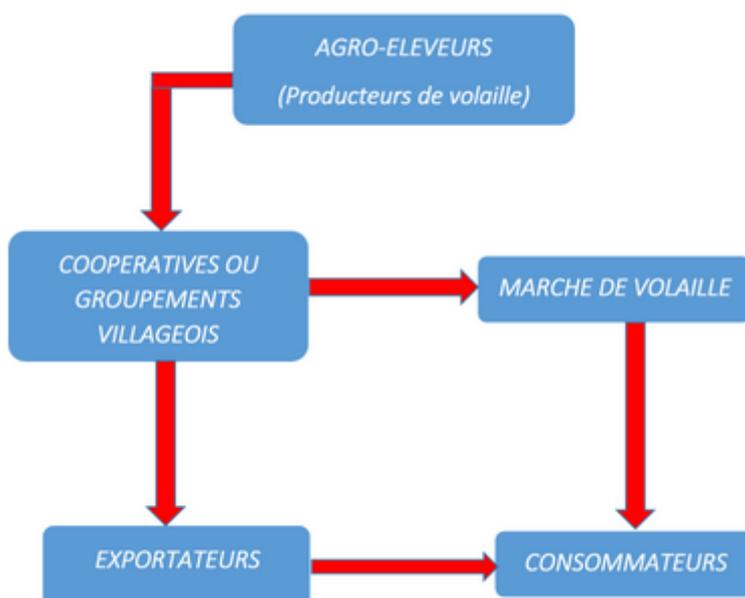
- **Les actions d'ordre sanitaire:** ils apparaissent comme prioritaires et préconisent l'établissement d'un programme minimum de vaccination contre la maladie de Newcastle et la variole aviaire sans oublier les traitements antiparasitaires internes et externes;
- **Les actions d'ordre zootechnique:** ces actions doivent obligatoirement accompagner et compléter les actions sanitaires. A ce niveau, il faudra accorder plus d'importance aux animaux, leur offrir un habitat adéquat, améliorer la gestion de l'élevage, mettre en quarantaine de la volaille nouvellement acquise, améliorer le

format des produits par l'introduction dans le cheptel de coqs géniteurs de race améliorée et améliorer l'alimentation et l'abreuvement.

### 2.6.1.2 Amélioration du système de commercialisation traditionnel

Cette amélioration portera sur:

- L'amélioration des conditions de transport et de stockage qui influent beaucoup sur la qualité de la viande et le coût de commercialisation
- L'amélioration des circuits commerciaux du fait de leurs nombreuses ramifications influençant le prix de vente des oiseaux.
  - Les circuits commerciaux doivent faire l'objet d'une réorganisation par la suppression de certaines étapes, car chaque intermédiaire voulant gagner un profit.
  - La marge bénéficiaire du collecteur primaire est faible alors que le commerçant réalise des bénéfices importants. Nous pensons que la mise en place de coopératives de ventes serait bénéfique. Les producteurs devront s'organiser en coopératives ou en groupements.
  - Ces coopératives assureront la collecte primaire et la vente des produits d'élevage
  - Les coopératives auront une marge bénéficiaire à ne pas dépasser, ce qui permettrait aussi au consommateur de ne pas être lésé
- Pour une bonne conduite/gestion de l'élevage, la planification de la production s'avère nécessaire. L'une des stratégies à adopter pour ce faire consisterait à séparer les poussins de la poule. Ceux-ci, logés à part dans des cages doivent recevoir une bonne alimentation et on veillera aussi à leur vaccination et à leur déparasitage. La poule qui est ensuite mise à la disposition du coq peut commencer la ponte deux semaines après l'éclosion. Dans un poulailler, pour bien assurer la ponte, la ratio coq/poule retenue est de 1 sur 8 à 12 et les coq supplémentaires doivent être éliminés, vendus/consommés.



*Circuit de commercialisation de volaille*

Les actions à poser au niveau de la commercialisation devront se réaliser à moyen terme et compte tenu de ce qui a été dit plus haut, nous pensons que la construction d'un abattoir de volailles à long terme permettra de réduire beaucoup et d'alléger les circuits commerciaux.